Ville de Rouyn-Noranda

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le conseil de la Ville de Rouyn-Noranda statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance du conseil du lundi **11 août 2025** à compter de **20h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est**.**

2. Cette demande vise à permettre un usage conditionnel relatif à une entreprise de lavage de véhicules pour la propriété située sur **L'AVENUE LARIVIÈRE** (lot 6 656 551 au cadastre du Québec) à Rouyn-Noranda (quartier de McWatters - secteur aéroportuaire).

Cet usage n'est pas autorisé dans la zone « 6026 », mais peut être autorisé à certaines conditions en vertu du Règlement 2025-1361 sur les usages conditionnels du secteur aéroportuaire industriel de la Ville de Rouyn-Noranda.

3. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande

Donné à Rouyn-Noranda, ce 8e jour de juillet 2025
et publié le 16 juillet 2025

Angèle Tousignant, greffière